

LA GARDE NATIONALE

Elle concourt, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire. Elle répond à trois objectifs :

- Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français,
- Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse,
- Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.



La garde nationale rassemble tous les volontaires ayant souscrit un engagement à servir, un contrat rémunéré, dans la réserve des armées et formations rattachées relevant du ministère des Armées et dans la réserve de la gendarmerie et de la police nationales relevant du ministère de l'Intérieur. Ces citoyens volontaires reçoivent une formation et un entraînement spécifiques afin d'apporter un renfort temporaire de quelques dizaines de jours par an aux forces de sécurité intérieures et aux armées.

La garde nationale, ce sont des hommes et des femmes volontaires qui décident, en parallèle de leur vie civile, de s'engager dans la réserve opérationnelle au service de la protection des Français.



✓ Une allocation d'études spécifique mensuelle de 100€

Pour tout étudiant inscrit à une formation pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, âgé de moins de 25 ans, ayant souscrit un engagement initial de 5 ans dans la garde nationale, et s'engageant à effectuer au moins 37 jours d'activité de réserve par an.

✓ Une participation au financement du permis de conduire B à hauteur de 1000€

Pour tout étudiant qui a signé un premier contrat dans la garde nationale avant l'âge de 25 ans, qui est à plus de 2 ans de la fin de son contrat, qui a effectué au moins 50 jours d'activité dans la réserve, qui justifie d'une inscription au permis de conduire B dans un établissement ou une association agréée.

✓ Une prime de fidélité annuelle de 250€

Pour tout réserviste opérationnel qui signe un premier renouvellement de contrat d'une durée minimum de 3 ans et qui effectue au moins 37 jours d'activité de réserve par année d'engagement au cours du second contrat.

✓ Un accès à certaines activités privées de sécurité.

✓ La validation d'unités d'enseignement dans le cadre d'études supérieures.

www.garde-nationale.fr

www.etrereserviste.fr

www.minotaure.fr



LA SÉCURITÉ NATIONALE EST L'AFFAIRE DE TOUS!



Le ministère des Armées recrute
www.etrereserviste.fr

Être un citoyen engagé,
à la fois civil et militaire



L'armée de terre, l'armée de l'air et la marine nationale recrutent des personnes de sans diplôme à bac+5, âgées prioritairement de 17 à 40 ans.



Armée de Terre

Protection des populations sur le territoire national (missions Sentinelle, vigipirate), protection d'installations militaires, assistance aux services publics et secours aux populations en cas de catastrophes naturelles, industrielles ou technologiques.

Armée de l'Air

Protection permanente de l'espace aérien national, des systèmes de combat et des sites militaires et civils.



Marine nationale

Protection du territoire national, défense maritime du territoire (surveillance du littoral et protection des eaux territoriales) et protection des navires de guerre et bases navales et d'aéronautique navale. Recrutement et rayonnement de la marine.

Service de santé des Armées

Renfort dans les centres médicaux des armées, les hôpitaux, les établissements du SSA et sur les théâtres d'opérations extérieurs. Profils recherchés : professionnels de santé et étudiants en sciences de la santé.



Service du commissariat des Armées

Missions militaires au sein d'une unité, d'un état-major ou d'un service, apport de compétences en finances, droit, logistique, achats... sur le territoire national et/ou à l'étranger. Minimum bac + 3.

Service des essences des Armées

Postes de tous niveaux dans le domaine de l'approvisionnement, du transport, du stockage, de la distribution et du contrôle de la qualité des produits pétroliers ainsi que la maintenance des matériels pétroliers.



- Être volontaire,
- Être de nationalité française,
- Être âgé de 17 ans au moins,
- Être en règle au regard des obligations du service national,
- Ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire,
- Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques.

Engagez-vous au service de la Nation, donnez de votre temps, contribuez à la défense et à la sécurité du pays en rejoignant la garde nationale.

Direction du renseignement militaire

Apport d'expertise en langues étrangères (arabe, langues africaines, russe, chinois), géopolitique, cyber, big data et plus généralement les sciences de l'ingénieur. CV et lettre de motivation à : drm.resp-rh.fct@intradef.gouv.fr

Cyberdéfense

Apport d'expertise technique, d'analyse ou de management pour renforcer les capacités des unités CYBER des forces armées. Qualifications en sécurité des systèmes d'information recherchées. Profils : étudiants en informatique, ingénieurs, chercheurs et d'autres diplômés, à partir de BAC+2. CV et lettre de motivation à : rcd@defense.gouv.fr



Direction générale de l'armement

Activités variées d'expertise scientifique et technique, en soutien ou en renfort des équipes de la DGA. Profils recherchés : ingénieurs, chercheurs et autres diplômés (a minima bac +5) disposant d'une solide expérience professionnelle valorisable dans la fonction armement. CV et lettre de motivation à : dga.reserves@defense.gouv.fr